



Le LIEN BLEU



LA LETTRE DES COMPAGNONS DU VAL-DE-MARNE

SOMMAIRE

| | |
|---|---------------|
| L'ÉDITO DU PRÉSIDENT | Page 3 |
| NOUVELLES OFFICIELLES | Page 4 |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT SANDEVOIR | Page 5 |
| 47 ^{EME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE | Pages 6 à 7 |
| REMISE DES PRIX DÉPARTEMENTAUX | Pages 8 à 11 |
| ACTUALITÉS DE LA SECTION..... | Pages 12 à 15 |
| VOYAGE DU LYCÉE INTERNATIONAL ANDRÉ MALRAUX - RABAT...Pages | 16 à 17 |
| VISITE DU MONT VALÉRIEN..... | Page 18 |
| VISITE DE L'HÔTEL DE LA PAÏVA | Pages 19 à 21 |
| LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL | Pages 22 à 23 |
| ACCUEIL D'UN NOUVEAU COMPAGNON | Page 24 |
| LES DÉLÉGUÉS LOCAUX | Pages 25 à 26 |
| NOS PEINES | Page 27 |
| NOUVEAUX ADHÉRENTS | Page 27 |
| NOMINATIONS ET PROMOTIONS | Pages 28 à 29 |
| AMBASSADEURS DE MÉMOIRE | Page 29 |
| QUAND L'AVIRON FÉMININ RAYONNE DANS LE VAL-DE-MARNEPages | 30 à 31 |
| RENCONTRE AVEC THIERRY SIMON - PRÉSIDENT DE L'ENCOUPages | 32 à 33 |
| LE TEMPS QUI RESTE – RÉFLEXIONS AVEC MARCEL VEZINAT | Pages 34 à 35 |

Directeur de rédaction et de publication : Patrick Lemarchand – anmonm@lemarchand.eu

Rédacteurs : H.Aussavy, A.Fillion, C.Gascard, P.Lemarchand, A.Sevez

Conception & Réalisation : M.Terdjman

Crédits photos : H.Aussavy, A.Fillion, JP.Gaudin, P.Lemarchand, H.Pilet, M.Terdjman, Wikipédia

Imprimerie : Helloprint.fr

Édito du Président

En cette année olympique et conformément aux souhaits affichés par le comité national, nous orientons notre action vers la jeunesse, le sport et le handicap. A ce titre et en complément à nos activités tournées vers les jeunes, nous vous présentons plusieurs interviews d'anciens sportifs du département ou officiant dans le département.



Pendant cette année, nous avons continué de renforcer les liens avec nos compagnons, les institutions départementales et les différents organismes en charge des actions vers la jeunesse. Nous avons récompensé les lauréats des prix 2023-2024 de l'éducation citoyenne et de la mémoire à la suite de notre assemblée générale du 25 mai dernier. Nous allons présenter au national, un des quatre dossiers primés ainsi que celui de l'initiative mémorielle pour lequel nous avons décerné un prix lors de notre journée de réflexion sur le devoir de mémoire, le 02 décembre dernier.

Un nouveau comité renforcé a été élu lors de notre assemblée générale. Il est maintenant constitué de 14 membres. Nous nous devons de mettre en place une équipe suffisamment forte pour pouvoir répondre aux ambitions que nous nous sommes fixées. A la suite de cette AG, le bureau s'est réuni et m'a reconduit à la présidence de notre section. Je continuerai à faire de mon mieux.

Nous allons continuer notre approche vers les organismes tels que les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Paris (JSPP), jusqu'ici infructueuses et vers les responsables du programme du Service national universel (SNU). Nous allons renforcer nos actions vers la jeunesse et tout particulièrement les visites de lieux mémoriels, tels que le Mont Valérien, le Mémorial de la Shoah et le musée de la Grande Guerre à Meaux. Nous ferons également porter nos drapeaux par des jeunes lors de nos cérémonies (départementale et nationale) du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Cette année, nous célébrerons le 80^{ème} anniversaire du débarquement allié en nous joignant au déplacement sur les plages normandes que nos amis de la Légion d'Honneur ont organisé pour les 11 et 12 octobre 2024.

Nous avons visité le Palais de l'Élysée, l'hôtel de Païva et d'autres lieux proposés par la SMLH et l'AMOPA. Nous continuerons, ce principe de partage d'activités et en ce qui nous concerne, nous y associerons des jeunes collégiens et lycéens.

Toutes ces activités, bien que nous soyons tous bénévoles, coûtent cher à mettre en place, nous l'avons évoqué lors de notre dernière assemblée générale et sommes convenus que nous soumettrons au vote, à notre prochaine AG, une proposition d'augmentation modique de notre cotisation conformément à nos statuts.

Nous n'oublions pas nos anciens et nos actions d'entraide qui permettent de garder un contact continu. Nous leur offrons gracieusement l'adhésion à notre section et l'abonnement à la revue Le Mérite.

Nous avons, pour la première fois, organisé notre repas de printemps au Lycée hôtelier Montaleau de Sucy et nous vous donnons rendez-vous le 19 septembre pour notre déjeuner de rentrée au Château des îles de Saint Maur au cours duquel un compagnon fera une intervention, je vous le garantis, très passionnante.

Nous venons d'ouvrir notre nouveau site internet <http://www.anmonm.org> sur lequel vous pouvez, dès maintenant, vous connecter sur votre espace personnel, vérifier et si nécessaire, corriger en ligne vos informations personnelles. Ce site, au fur et à mesure de son développement, vous apportera toutes les informations concernant notre section. N'hésitez pas à le consulter.

Je vous souhaite un bel été.

Patrick LEMARCHAND



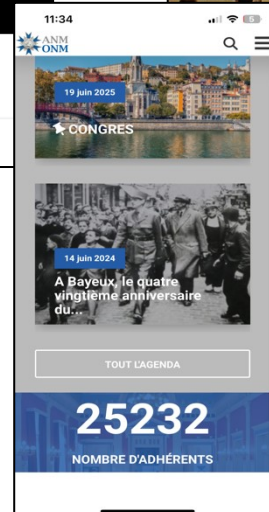
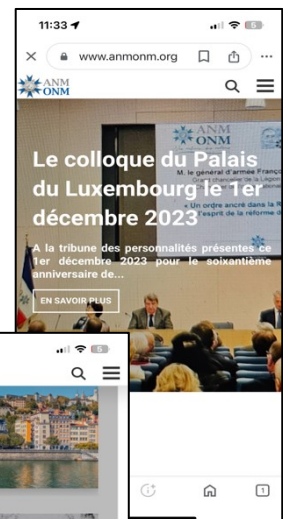
Nouvelles Officielles

Monsieur Emmanuel DUPUIS a été nommé, en début d'année, Sous-Préfet, Directeur de cabinet de la Préfète du Val-de-Marne. Proche collaborateur de la Préfète, le Directeur de cabinet anime et coordonne l'action des services chargés du respect de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens. Il est chargé des dossiers signalés et sensibles. Il gère l'urgence. Responsable de la communication et des relations extérieures de la préfecture, il organise les déplacements officiels, en liaison avec les cabinets ministériels dont il est un correspondant permanent.

Patrick LEMARCHAND a été nommé, en février dernier, membre de la sous-commission mémoire du Conseil départemental des anciens combattants et des victimes de guerre et de la mémoire de la Nation.



Patrick LEMARCHAND et Michel TERDJMAN participent au niveau national à la mise en place du nouveau système de gestion des adhérents et du site internet



Message du Président SANDEVOIR

message adressé aux membres participants à l'Assemblée Générale

Chers compagnons,

En déplacement au Puy en Velay, je ne puis vous rejoindre et vous remercie d'excuser mon absence. Je vous adresse mes cordiales salutations et vous remercie pour l'attachement que vous portez à notre association ainsi qu'à votre comité.

J'ai une pensée particulière pour nos anciens qui vivent parfois dans une extrême solitude. Ne les oubliez pas, allez à leur rencontre.

Vos visites sont toujours les bienvenues. Je remercie également les services de l'État, les collectivités territoriales et les partenaires qui nous aident et nous soutiennent. Nous y sommes très sensibles.

En cette année où les jeux olympiques se déroulent en France, nous avons souhaité que les sections utilisent le triptyque « Jeunesse, sport, handicap » dans leur communication et leurs actions. C'est ainsi que nous accueillerons des médaillés olympiques à l'issue de notre AG nationale qui se déroulera à Paris fin novembre. Dans chacune de leurs disciplines, les efforts qu'ils déploient soulignent leurs mérites reconnus au niveau international. Ces sportifs sont la fierté de notre pays.

En 2023, j'avais exprimé mes inquiétudes sur la baisse des effectifs. Certes, ils n'augmentent pas en 2024, toujours pour les mêmes raisons : Nous avançons tous en âge et l'intérêt que les décorés portent à notre association est moindre aujourd'hui qu'hier. Toutes les associations vivent la même situation, mais ce n'est pas pour cette raison que nous devons baisser les bras. Il nous appartient d'inciter tout décoré à adhérer. L'ANMONM valorise la notion de MERITE, développe des actions envers les jeunes afin de leur transmettre nos valeurs : le civisme, la citoyenneté, le devoir de mémoire. En créant l'ordre national du Mérite, le général de Gaulle avait indiqué que recevoir cet insigne n'était pas une fin en soi mais une incitation à poursuivre nos actions au service du bien commun. Dans mes rêves, Je regrette parfois que l'on ne conditionne pas la remise de l'insigne à la promesse d'adhérer à notre association ! Ceci étant le JO nous a apporté récemment une bonne nouvelle. Le contingent triennal valable pour les années 2024, 2025 et 2026 est resté stable par rapport au dernier contingent. De plus 200 insignes supplémentaires sont créés au cours des trois prochaines années dans le cadre des propositions d'initiative citoyenne. 50 personnes pourront ainsi se mobiliser afin de proposer un mémoire envers une personne particulièrement méritante, « oubliée jusque-là par la République ». Je remercie le grand chancelier qui a défendu auprès du grand maître de l'ordre, le président de la République l'intérêt de ne plus baisser les contingents.

Malgré la baisse de nos effectifs, l'ANMONM garde ses atouts : Elle est reconnue au plus haut niveau de l'État. Avec ses sections, elle forme un maillage apprécié en France et à l'étranger, sa présence aux manifestations nationales est régulièrement saluée. Par ses actions, l'ANMONM est le bras armé de la Grande Chancellerie car c'est elle qui donne du sens à l'insigne que nous portons. « Nous sommes des passeurs de sens au service du bien commun »

Je ne voudrais pas achever mon propos sans saluer votre président Patrick Lemarchand qui outre ses fonctions de président de votre section consacre beaucoup de son temps à aider le national dans la mise en place de notre nouveau système informatique. Son aide est particulièrement appréciable et appréciée. Qu'il en soit ici remercié.

Mes compagnons, continuons à porter haut notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire ».

Je vous remercie de votre écoute,
Patrick SANDEVOIR



47^{ème} assemblée générale ordinaire



de la section

samedi 25 mai 2024

salle des fêtes

de l'Hôtel de Ville de Saint-Maur

Patrick LEMARCHAND et le Comité accueillent les compagnons participants ainsi que les personnalités invitées ;

- Jean Dominique CARON, compagnon, vice-président de la SMLH 94, représentait Manuel GUILLAMO, président et compagnon.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2023
- Rapport moral du secrétaire
- Exposé sur l'activité des délégués locaux
- Exposé sur l'entraide
- Rapport du trésorier
- Votes des différents rapports
- Élection du tiers sortant des membres du Comité
- Élection du vérificateur aux comptes



À la suite de la partie statutaire de l'assemblée générale, Patrick LEMARCHAND présente les personnalités invitées :

- Germain ROESCH, conseiller départemental délégué et maire-adjoint de Saint-Maur représentant Olivier CAPITANIO, président du Conseil départemental et Sylvain BERRIOS, maire de Saint-Maur
- Philomène BONHOMME, présidente de l'ONAcVG
- Frank GEIDER, secrétaire de l'AMOPA 94, représentait Odile LERUDE
- Christine SAINT-CENE, présidente de la section ANMONM 77

Plusieurs personnalités ont renoncé à être présentes ou à s'exprimer en cette période de réserve électorale.

Jean Dominique CARON présente le circuit en Normandie organisé par la SMLH à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement. Les 11 et 12 octobre 2024, des membres de la SMLH, de l'ANMONM et de l'AMOPA seront conviés à une cérémonie au cimetière de Colleville, puis visiteront Juno Beach et le mémorial de Caen.

Alain FILLION donne lecture du message du Président national de l'ANMONM indiquant notamment que " l'ANMONM garde ses atouts : elle est reconnue au plus haut niveau de l'État. Avec ses sections, elle forme un maillage apprécié en France et à l'étranger, sa présence aux manifestations nationales est régulièrement saluée. Par ses actions, l'ANMONM est le bras armé de la Grande Chancellerie car c'est elle qui donne du sens à l'insigne que nous portons. « Nous sommes des passeurs de sens au service du bien commun »".

Germain ROESCH prend la parole en rappelant les objectifs de notre Association, notamment la défense des valeurs morales, de la citoyenneté et de la civilité, en s'attachant à développer cet esprit chez les jeunes et en valorisant l'exemplarité de comportement et de situation. L'ANMONM agit ainsi pour le renforcement du lien intergénérationnel et à travers la transmission de valeurs et d'un héritage. Germain ROESCH souligne enfin l'importance dans cette démarche de notre action dans la formation des jeunes porte-drapeaux.

Un dépôt de gerbes devant la stèle dans l'entrée de l'hôtel de ville conclut cette réunion.

La matinée se termine par un vin d'honneur et le traditionnel déjeuner de l'Amitié.

De nombreux compagnons se sont félicités de la réussite de cette journée dans une atmosphère sereine et conviviale. Les détails de cette 47^{ème} assemblée générale sont consignés dans le procès-verbal posté sur le site Internet de la section dans l'espace membres.



Dépôt de gerbes
devant la stèle
dans l'entrée de l'hôtel de ville

**Prix départementaux
de la Mémoire et de l'Éducation
citoyenne
à l'Hôtel de ville
de Saint Maur des Fossés
le 25 mai 2024.**

1^{er} prix collectif Mémoire



Les 30 élèves délégués de classe de la 6^{ème} à la 3^{ème} accompagnés de Mme Laurence ROUCH – Principale et de Mme Nadia BEDRI - professeure-documentaliste.

Décerné au Collège Amédée Dunois de Boissy Saint-Léger pour son remarquable projet mémoriel et citoyen intitulé « Missak Manouchian & Simone Veil: Engagement, Résistance, Panthéonisation », destiné à être partagé sous la forme de deux E-books numériques.

Le prix a été remis par MM. Jean-Daniel AMSLER, vice-président du conseil départemental et Patrick LEMARCHAND, président de la section.



1^{er} prix individuel de l'Éducation citoyenne

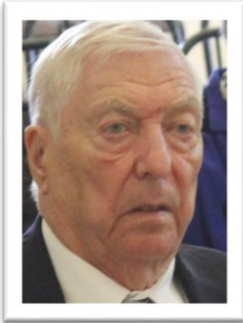
Décerné à Billie Jeanne CROCE, élève de 3^{ème}, déléguée de classe et membre du conseil de la vie collégienne.

Ce prix récompense la création d'un nouveau logotype pour le collège Plaisance de Créteil après un important travail qui a impliqué toutes les classes de 4^{ème}. Après tout un processus de sélection soumis au vote des élèves, des parents et des personnels, c'est le projet de Billie Jeanne CROCE qui a été retenu à l'unanimité. Le prix a été remis par le Médecin Général CARON vice-président de la SMLH 94 et M.



Claude GASCARD, membre du jury et trésorier adjoint du Comité.





1^{er} prix collectif de l'éducation citoyenne

Attribué à la classe de TCAP PSR du lycée professionnel Fernand Léger d'Ivry-sur-Seine. Les élèves ont initié une semaine de collecte alimentaire



Les élèves accompagnés de Mme JEAN-PIERRE et M. Stanislas GANKOUE



au profit des Restos du Cœur, un bel exemple d'engagement au profit de la solidarité sociale et de la lutte contre la précarité avec pour enjeu l'intégration culturelle des camarades allophones, l'acquisition de la

langue, le développement de l'autonomie et la confiance en soi.

Le prix a été remis par MM. André SEVEZ, vice-président de la section et Philippe GARCIA-MAROTTA, président de la Croix-Rouge 94.



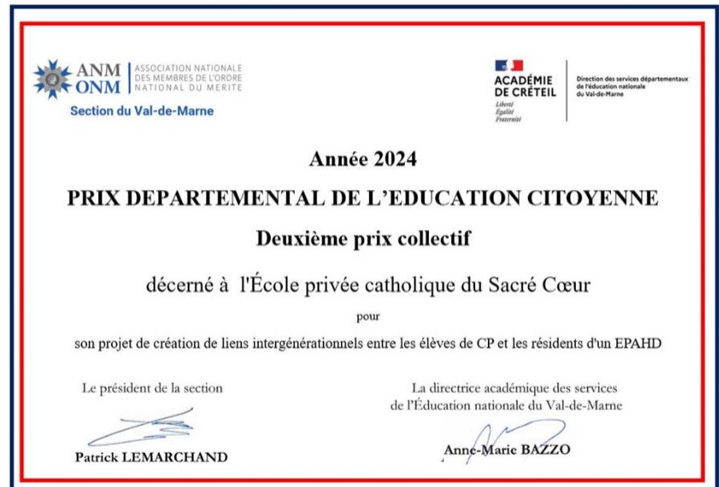
2^{ème} prix collectif de l'Éducation citoyenne

Décerné à la classe de CP de Mme Odette THERY de l'école privée catholique du Sacré-Cœur d'Ablon-sur Seine.

Dans le cadre d'un projet Erasmus intitulé « Apprendre les uns des autres pour devenir un citoyen européen », les 30 élèves ont travaillé en partenariat avec la maison de retraite d'Ablon-sur Seine « Clémentine Pitois » sur l'engagement intergénérationnel.

Les visites et des activités adaptées ont permis d'établir des liens durables entre les enfants et les résidents de la maison de retraite.

Le prix a été remis par MM. Olivier ZANG, président honoraire et Alain FILLION, membre du jury et secrétaire de la section.



Les très jeunes élèves accompagnés de Mme Bénédicte DUPONT, Cheffe d'établissement et Mme Odette THERY, enseignante.

Ensemble des Lauréats



Actualités de la Section

La Célébration de Camerone



Honneur au drapeau par le Lieutenant-colonel Thomas EICKMAYER, Chef de corps du Groupement de Recrutement de la Légion étrangère et Délégué Militaire du Val-de-Marne



- Mme Clémence AVOGNON ZONON, adjointe au maire de Fontenay-sous-Bois
- le GCA Christophe ABAD, Gouverneur Militaire de Paris
- Le Major Pierre FLAMEN, Grand officier de la LH, chef de section à 23 ans à Dien Bien Phu, évadé 4 fois de captivité.
- Monsieur Franck MORA, conseiller départemental du Val-de-Marne
- le sous-préfet Ludovic GUILLAUME, Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne

La Croix du Combattant



Ce mardi 27 février, à la préfecture de Créteil, M. Emmanuel DUPUIS, directeur de cabinet de la Préfète du Val-de-Marne a remis la Croix du Combattant à notre compagnon Henri AUSSAVY, en présence du lieutenant-colonel BERNÈS, DMD adjoint et de Mme Philomène BONHOMME, présidente de l'ONaC-VG 94.

Représentant le Comité à cette cérémonie, Alain FILLION a transmis à Henri AUSSAVY les félicitations de la section.



Cérémonie d'hommage à la résistance et à la déportation

Notre section était présente, le 27 mai dernier lors de la cérémonie commémorative devant le



monument départemental en hommage à la Résistance et à la Déportation. Madame NAAÏMA MEJANI, sous-préfète, a présidé la cérémonie accompagnée des représentants des autorités civiles et militaires du département et des associations patriotiques



Gala des Juristes



Ce jeudi 23 mai 2024, les étudiants de la faculté de droit de Créteil ont organisé une soirée de Gala. A l'invitation du doyen Laurent GAMET, la SMLH, l'ANMONM et l'AMOPA du Val-de-Marne ont décerné le Prix du mérite républicain par le travail aux trois premiers étudiants de chacune des trois promotions de licence (de la première à la troisième année de licence).

Les diplômes, ont été remis, par le général Manuel GUILLAMO, président de la SMLH, par Mme Odile LERUDE, présidente de l'AMOPA et par M. Patrick LEMARCHAND, président de l'ANMONM.



Les Ambassadeurs de Mémoire d'Orly

Présents lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le 1^{er} décembre dernier, les élèves du Conseil d'enfants de la ville d'Orly ont reçu chacun le diplôme d'Ambassadeur de Mémoire décerné par la section du Val-de-Marne de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie de remise a eu lieu le vendredi 9 février, dans les salons de la mairie d'Orly en présence de Mmes Anne MORELLO et Ophélie LETELIER, respectivement directrice et coordinatrice "Démocratie et vie locale" de la ville d'Orly.

André SEVEZ et Alain FILLION représentaient la section.

Tous réunis autour du drapeau départemental de la section, les élèves présents, accompagnés de leurs parents, ont été très fiers de cette remise récompensant leur engagement citoyen.

Promesse a été faite de se retrouver à l'occasion d'autres cérémonies.



Rallye Citoyen du trinôme académique de Créteil

Le mardi 26 mars 2024 au Lycée Polyvalent François ARAGO de Créteil

L'ANMONM du 94 a tenu un stand commun avec nos amis de la Croix-Rouge sur le thème de la formation des Porte-drapeaux

Pour l'ANMONM, Hervé PILET, Alain MÉRIGOT et Franck LANORE ont participé à cet événement, de nombreux jeunes ont assisté aux démonstrations de nos compagnons.



Visite Palais de l'Élysée le 1er février 2024

Ce jeudi 1er février 2024, à sa grande satisfaction, un groupe de Compagnons de la section ANMONM du Val-de-Marne a eu le privilège de visiter le Palais de l'Élysée.

Ce haut lieu de la République, dont les murs conservent secrètement l'Histoire des régimes qui se sont succédé, en passant de la Marquise de Pompadour, au général de Gaulle, ses successeurs, sans oublier les innombrables personnages connus ou anonymes, est devenu depuis la 3ème République, et est toujours, résidence officielle du Président de la République.

Le strict nombre de visiteurs imposé par le Palais (30) a fait, c'est une évidence des déçus. Plus de 110 inscriptions reçues !



Afin de pallier cette déception, une nouvelle demande sera sollicitée au Commandement militaire du Palais

Célébration du 8 mai à Nogent sur Marne.

Mme Marie-Christine NUNGESSER, conseillère municipale, membre de la section ANMONM récemment élue présidente du comité de la SMLH Nogent-Le Perreux dépose une gerbe avec 2 jeunes de la ville et un jeune sapeur- pompier porte-drapeau. Mr Jacques JP MARTIN, maire de Nogent confirme à notre délégué, Henri AUSSAVY que la commande d'un drapeau de la Bleue pour Nogent est en cours.



Récompense Les jeunes ont de la mémoire

Le 2 décembre, une quinzaine de jeunes du SMJ ont reçu le prix de l'initiative mémorielle 2023, remis par l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite pour récompenser leur projet « Il était une fois la Seconde Guerre mondiale ». Dans ce cadre, ils ont également été invités, le 12 décembre, à l'Assemblée nationale pour le cycle de débats « L'Assemblée des idées ».



4 • À Fontenay N° 12 • JANVIER 2024

Retour sur le voyage du Lycée français international André MALRAUX de Rabat pour découvrir du 28 janvier au 2 février 2024 un pan de notre histoire de France... et indirectement de leur propre pays !

Initié et encadré par Jean Baptiste LATASTE, leur enseignant d'histoire – géographie, ce voyage concernait deux classes, à savoir un groupe de 50 élèves marocains et français de classe de 3^{ème} (14 ans). Ce voyage est un bel exemple d'intersectionnalité car il a impliqué les sections ANMONM du Maroc, du Val-de-Marne, de Paris et de la Somme pour les contacts et les visites.

Déroulé du voyage

J1 - Visite de la Grande mosquée de Paris

(accueil par Henri AUSSAVY, ancien Président de la section du Maroc et membre de la section du Val de Marne) Avant de se rendre au mémorial de la guerre d'Algérie et des combattants marocains et tunisiens à côté de la Tour Eiffel.



J 2 – visite de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne.

A l'issue d'un parcours en bus du « Circuit du Souvenir » des Champs de Bataille de la Somme. Accueil par la section de la Somme : Pierre-Marie THOBOIS, vice-président, Zohra DARRAS, conseillère départementale et membre du Conseil de l'Europe (originaire de Larache au Maroc) et André DE SAINT MARTIN membre du bureau.



Le coquelicot, symbole du circuit du Souvenir.

Par Evvan(R1) — Travail personnel. CC BY-SA 3.0.

Pierre-Marie THOBOIS salua les élèves et leurs encadrants :

« Merci de votre visite et d’avoir choisi ce thème pour votre séjour ...quand des images nous montrent qu’aujourd’hui encore des conflits réinventent les horreurs que l’on croyait ne plus jamais revoir, faites provision dans votre séjour d’un amour indéfectible de la paix ... la vie est un cadeau qui nous est donné par l’amour des parents, la paix est un cadeau que nous nous faisons les uns aux autres ! Il ne dépend que de nous ! »



Lycée Français International
André-Malraux

À gauche

Pierre Marie THOBOIS,
André DE SAINT MARTIN,
Zohra DARRAS

À droite

Jean Baptiste LATATSTE, Majid MAKRANE
et Frédéric PETTARMAND

J 3 : le matin Visite au Musée de l’Armée du tombeau doré de Napoléon.

Accueil aux Invalides par Serge LIE PAO, président de la section de Paris entouré de Françoise DUPUICH, Gisèle DONNARD, Regis SINGER et Henri AUSSAVY (membre de la section du Val-de-Marne).

J 4 : Journée consacrée à la découverte de la Cité des Sciences et de l’Industrie et l’après-midi à la Visite libre du Musée de la Résistance Nationale à Champigny sur Marne.



J 5 : la dernière journée fut dédiée à la visite du Mont Valérien

L’équipe d’encadrement de droite à gauche

- Thierry GRENON, professeur d’histoire retraité
- Jean-Baptiste LATASTE, professeur d’histoire géographie, initiateur du projet
- Sakina BOUIFDEN, professeur de SVT
- Majid MAKRANE, professeur d’histoire géographie en langue arabe
- Frédéric PETTARMAND, professeur de sciences

Visite du Mont Valérien par une trentaine d'enfants de la ville de Limeil-Brévannes accompagnés par Mme Peggy TRONY, Maire adjointe en charge des affaires sociales

Notre Compagnon Claude GASCARD, organisateur de cette visite, a été très impressionné par l'intérêt porté par ces enfants tout au long du parcours.



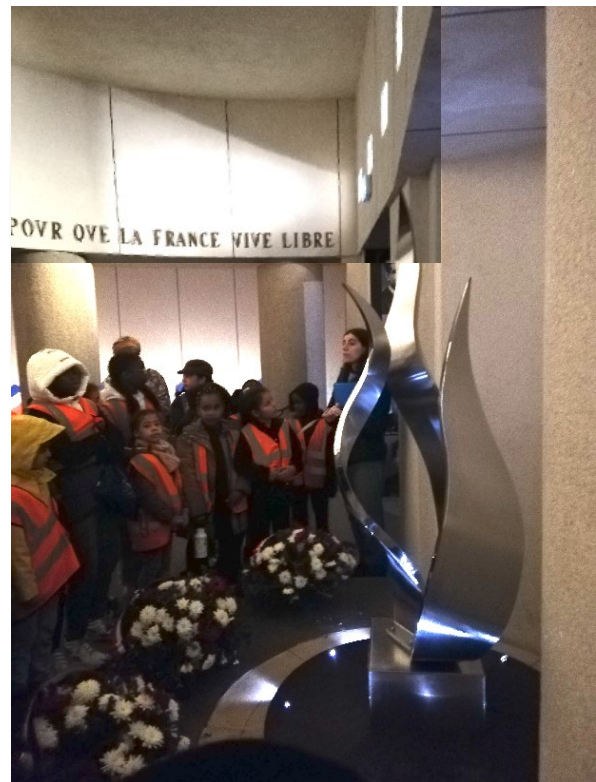
La multiplicité des parcours des 1008 fusillés, nous permet aujourd'hui d'en décrire la diversité. Après la guerre, le site est choisi pour honorer la mémoire des morts pour la France de 1939 à 1945, et, le 18 juin 1960, le général de Gaulle y inaugure le Mémorial de la France combattante.



LE MONT-VALÉRIEN - HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Du lieu de l'Histoire au premier des Hauts lieux de la mémoire nationale :

Lieu de culte médiéval devenu forteresse militaire au cours de XIXème siècle, le Mont-Valérien a été le principal lieu d'exécution de résistants et d'otages en France par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.



Ces hommes, assassinés parce qu'ils étaient résistants, otages, juifs ou communistes sont autant de rappels à notre histoire qui firent naturellement de ce site le premier des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées, aujourd'hui géré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

▪ Mémorial du Mont-Valérien © ONACVG

VISITE DE L'HOTEL DE LA PAÏVA

“Elle a enfin eu lieu cette visite de l'Hôtel de la Païva !”

Par ANDRÉ SEVEZ

Par deux fois annulée, c'est le samedi 4 mai 2024 que le groupe de Compagnons a été accueilli par Ludmila GOLYCHEVA, conférencière des lieux pour cette visite tant attendue.

Après une présentation de l'extérieur, sous un petit crachin dont on se serait bien passé, c'est l'entrée dans ce palais pour la visite commentée. Ce que fera notre conférencière, en parfaite connaissance des lieux, égrenant avec moult détails, descriptions, anecdotes, parfois avec humour, le tout avec le charme de son accent slave.

Il est impossible d'évoquer cet Hôtel de la Païva sans faire référence à la marquise du même nom. Heureuse propriétaire par la grâce... (généreuse) du marquis de Païva qu'elle épousa.

Cette marquise, de son véritable nom Esther, Pauline, Blanche LACHMAN, d'origine polonaise, est née en 1819 dans une région de l'Empire russe, d'une famille de conditions très modestes

Le 11 août 1836, elle sera mariée à un Français, François, Hyacinthe VILLOING dont elle aura un enfant.

Très vite, blasée, perdue, elle s'enfuira avec un inconnu, pour un long périple en Europe, s'arrêtant à Paris où elle fera connaissance avec le monde de la prostitution et se fera appeler Thérèse.

En 1840, elle fera connaissance du pianiste Henri HERTZ qui en deviendra amoureux fou, jusqu'à l'épouser illégitimement puisque toujours unie à son premier mari. De cette union naîtra une fille appelée Henriette, aussitôt confiée aux parents de HERTZ. Elle décèdera, hélas, à l'âge de 17 ans.

Il lui fera connaître le monde des artistes Franz LISZT, Richard WAGNER Théophile GAUTIER, Emile de GIRARDIN, etc.

C'est à cette époque que s'est révélée son ambition de devenir une des femmes les plus élégantes de Paris avec vraisemblablement un souhait caché, celui de prendre sa revanche sur ses origines modestes et de briller dans le Tout-Paris du Second Empire.



© mes.sortiesculture.com

En 1848, HERTZ part en concert aux USA. Elle en profite pour dilapider sa fortune. La famille de HERTZ la chassera.

Elle tentera de refaire sa vie à Londres, rencontrera Ed. STANLEY qui, épris d'elle, la comblera.

D'autres riches amants se succéderont. Son premier mari quittera la Russie pour essayer de la reconquérir. Elle le repoussera. Sombé dans le désespoir, il meurt en 1849.

En 1851, le veuve VILLOING, séparée de HERTZ, épouse un très riche portugais, le marquis Albino Francisco de ARAUJO de la PAÏVA qui lui offre un hôtel à Paris.

Le lendemain de son mariage, elle déclara à son mari : « *que chacun ayant obtenu ce qu'il voulait, il convenait d'en rester là* ». Le couple se sépare, le mari retourne dans son pays, mais elle conservera son titre qui lui convient parfaitement bien : marquise de Païva.

Sa conquête de riches amants ne s'en poursuit pas moins. En 1852, elle sera la maîtresse d'un richissime prussien, cousin de BISMARCK, le comte Guido de DONNERSMARCK, originaire de Silésie.

Le 16 août 1871, son mariage avec le marquis de Païva est annulé.

Le 28 octobre 1871, elle épouse à Paris son amant DONNERSMARCK, bientôt nommé gouverneur de la Lorraine annexée, à qui elle sera très utile par sa connaissance des milieux parisiens fortunés, pour le remboursement de la créance exigée par BISMARCK après la défaite de 1870.

Entre 1856 et 1865, il lui fera construire, au 25 avenue des Champs Élysées, le plus somptueux des hôtels de Paris « l'Hôtel de la Païva »

Son coût, exorbitant, 10 millions de francs or défraiera la chronique de l'époque, jalousies sarcasmes et quolibets fleuriront :

L'Hôtel fût appelé « *chez la Païva qui paye y va* » !

Lors de l'achèvement des travaux : « *il ne manque plus que le trottoir* ! »

Venus à l'Hôtel, les frères GONCOURT, misogynes, écriront dans leur journal en 1867 : « *c'est le Louvre du cul* ! »

Ce palais devait refléter la richesse, l'opulence, rien n'était trop beau. L'architecte, Pierre MAUGUIN choisit le style apprécié à l'époque, celui de renaissance italienne.

En 1857, son amant lui offrira également le château de Pontchartrain où elle le « villégiaturera ».

En 1862, son fils Antoine VILLOING, étudiant en médecine, meurt. Sa mère aura pourvu à son éducation sans jamais l'avoir revu.

En 1871, son mariage avec le marquis de Païva est annulé. Celui-ci, revenu en France, ruiné, se suicidera en 1872.

Après la guerre franco-allemande de 1870, elle se mêle de politique et s'entremet. Soupçonnée d'espionnage, elle est devenue indésirable en France.

Elle se retire avec son époux DONNERSMARCK en Silésie, au château de Neudeck à Swieklaniec (Pologne) où elle meurt le 21 janvier 1884 à l'âge de 65 ans. L'Hôtel restera alors fermé durant des années.

Une légende assure que son époux, inconsolable, aurait fait embaumer son corps qui, placé dans un cercueil de verre reposait dans les combles du château, mais que sa nouvelle épouse en aurait exigé l'inhumation ???

Voici brossé, de façon non exhaustive, le portrait d'une femme d'origine très modeste, ambitieuse, qui deviendra demi-mondaine, une cocotte comme l'on disait alors, sans cesse à la recherche d'hommes puissants, richissimes. Ceux qui devaient sans cesse, en échange de ses charmes, lui assurer une existence sans limite dans le luxe, satisfaire à tous ses désirs, jusqu'à être ruinés parfois.

L'HOTEL DE LA PAÏVA

L'EXTERIEUR

Construit au 25 avenue des Champs Élysées, dix années auront été nécessaires pour sa réalisation (1859-1865)

Voulu par la marquise de Païva, ce luxueux hôtel regorge de richesses, de meubles, de statues, de peintures, de matériaux rares (lapis-lazulis), de lampadaires, etc...

L'hôtel est précédé d'un jardin suspendu qui domine les Champs Élysées. Un passage cocher sur le côté donne accès à la cour. La façade est ornée de sculptures en marbre.

L'INTERIEUR

L'élément principal est constitué par l'escalier d'honneur en onyx jaune, réalisé en courbe et intégré dans un espace octogonal, il donne accès aux appartements privés.

Les décors intérieurs sont saisissants. Ils ont fait l'objet du plus grand soin de la propriétaire du lieu quant au choix des artistes : CARRIER-BELLEUSE pour les sculptures, Jean-Léon GEROME, Antoine HEBERT pour les peintures, etc...

Une cheminée imposante en malachite verte orne la chambre de la Païva.

La salle de bains, de style mauresque, avec une baignoire dans laquelle la maîtresse des lieux prenait des bains de lait d'ânesse. Équipée de trois robinets, eau froide, eau chaude et champagne
Cette somptueuse description de ce lieu exceptionnel, où tout n'est que faste, luxe et ostentation pourrait se poursuivre.

Mais gardons encore quelques secrets sur le bien de cette courtisane (loin d'être la seule à l'époque) qui, d'origine très modeste, parvint à acquérir ascension sociale et richesse par la monétisation de ses charmes !

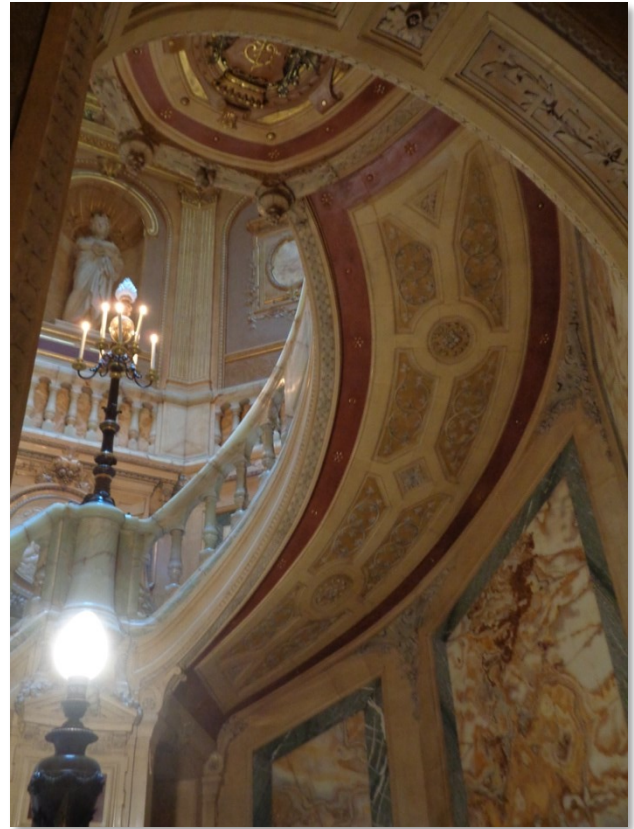
Une véritable cocotte.

L'Hôtel de la Païva est depuis 1903 le siège du club anglais THE TRAVELLERS PARIS, qui en fit l'acquisition en 1923. Il a fait l'objet d'un classement aux monuments historiques en 1980.

SOUS TOUTES RÉSERVES

Sources : Paris promeneur
messortiesculture.com
Wikipédia

Photos : J.P. Gaudin



Le Comité Départemental

Membres du Bureau

| | |
|---|---|
| <p>Président Trésorier national adjoint</p> | <p>Patrick LEMARCHAND 06 29 41 91 33 anmonm@lemarchand.eu</p> |
| <p>Vice-président <i>En charge des activités, Responsable du prix de l'Éducation Citoyenne et du Civisme</i></p> | <p>André SEVEZ 01 48 92 96 22 - 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr</p> |
| <p>Vice-président <i>Webmaster – Gestion des porte-drapeaux</i></p> | <p>Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com</p> |
| <p>Secrétaire <i>Animateur groupement des délégués secteur Est</i></p> | <p>Alain FILLION 01 46 82 16 65 - 07 89 53 74 42 alain.fillion@orange.fr</p> |
| <p>Secrétaire-adjoint</p> | <p>Jean-Pierre GUEDON¹ 06 71 58 30 29 guedon.jp@free.fr</p> |
| <p>Trésorier</p> | <p>Jean-François FABRE 06 60 43 86 52 jffabre94430@orange.fr</p> |
| <p>Trésorier-adjoint <i>En charge des liaisons avec le Service National Universel et l'Association nationale Mémoires du Mont Valérien</i></p> | <p>Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com</p> |
| <p>Conseiller numérique Vérificateur aux comptes</p> | <p>Michel TERDJMAN 06 08 90 55 00 michel.terdjman@orange.fr</p> |

Autres Membres du Comité

| | |
|--|---|
| <i>Communication</i> | Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr |
| <i>Conseiller</i> | Robert COMBE 06 65 50 45 94 robertcombe@hotmail.com |
| <i>Commission de la mémoire et initiative mémorielle</i> | Sophie HASQUENOPH 01 46 64 35 78 – 07 87 22 15 34 h_hasquenophsophie@orange.fr |
| <i>Coordinateur des délégués</i> | Moncef JENDOUBI 06 61 92 43 38 moncef.jendoubi@gmail.com |
| <i>Gestion des porte-drapeaux adjoint</i> | Alain MERIGOT 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr |
| <i>Liaisons avec le Service militaire volontaire</i> | Gilles NORTIER 06 50 33 88 87 gilles.nortier@gmail.com |

Membres hors Comité

| | |
|--|--|
| <i>Liaison avec la Croix rouge Française</i> | Franck LANORE 06 07 21 87 87 lanasa@wanadoo.fr |
| <i>Entraide</i> | Odile NÉEL 01 48 85 26 29 – 06 70 63 14 13 odile.neel@orange.fr |

Conseillers (hors Comité)

| | |
|----------------------------|---|
| <i>Président honoraire</i> | Olivier ZANG 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com |
| <i>Président honoraire</i> | Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com |

Accueil d'un nouveau Compagnon, Mr Olivier DE CAZANOVE Et résumé d'un parcours d'excellence.

brève proposée par Henri AUSSAVY



Le 5 avril dernier, en présence des membres du comité de section, notre Président Patrick LEMARCHAND a accroché le ruban bleu au revers du veston de Mr Olivier DE CAZANOVE en lui souhaitant, au nom de tous, la bienvenue au sein de notre association.

Olivier DE CAZANOVE (né en 1955, normalien, agrégé de Lettres classiques, habilité à diriger des Recherches) a été professeur d'archéologie romaine (occidentale) à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis 2009.



Il a été successivement en poste à l'École Française de Rome, au Canada à l'université d'Ottawa, à Naples où il a dirigé le Centre Jean Bérard, voué aux collaborations franco-italiennes dans le domaine

de l'antiquité (85/91), à Dijon à l'université de Bourgogne et Paris. Il a exercé différentes responsabilités éditoriales et pédagogiques. Il est rattaché à l'UMR 7041 ARSCAN (archéologies et sciences de l'Antiquité) Il a publié plus de cent-cinquante contributions sur l'Italie préromaine, sur l'archéologie des lieux de culte et particulièrement sur les offrandes

anthropomorphes et anatomiques qui y sont déposées, sur les religions de Rome et des peuples voisins, sur les processus complexes de

la romanisation tels qu'ils se donnent à voir dans la culture matérielle (beaucoup de ses articles peuvent être lus en ligne). Il dirige actuellement des chantiers de fouilles archéologiques en Italie Méridionale (Tricarico en Basilicate) et en France : sanctuaires d'Alésia, et particulièrement lieu de culte d'Apollon Moritasgus, depuis 2008 ; temples de Montferrand dans l'Aude, depuis 2022.

Il a été membre du conseil d'administration de l'Inrap (institut national de recherches archéologiques préventives). Il est professeur émérite depuis septembre 2023.

En particulier, j'ai noté qu'il a été porteur de projet du programme archéologique « sanctuaires d'Alésia » depuis 2009 (ministère de la Culture, DRAC Bourgogne, Universités de Paris 1 et de Bourgogne, Università degli Studi della Basilicata) ; directeur de la fouille du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alésia. Alors j'espère que nous trouverons une occasion d'organiser une rencontre/ conférence au profit des compagnons de la section sur ce thème.

Les délégués locaux

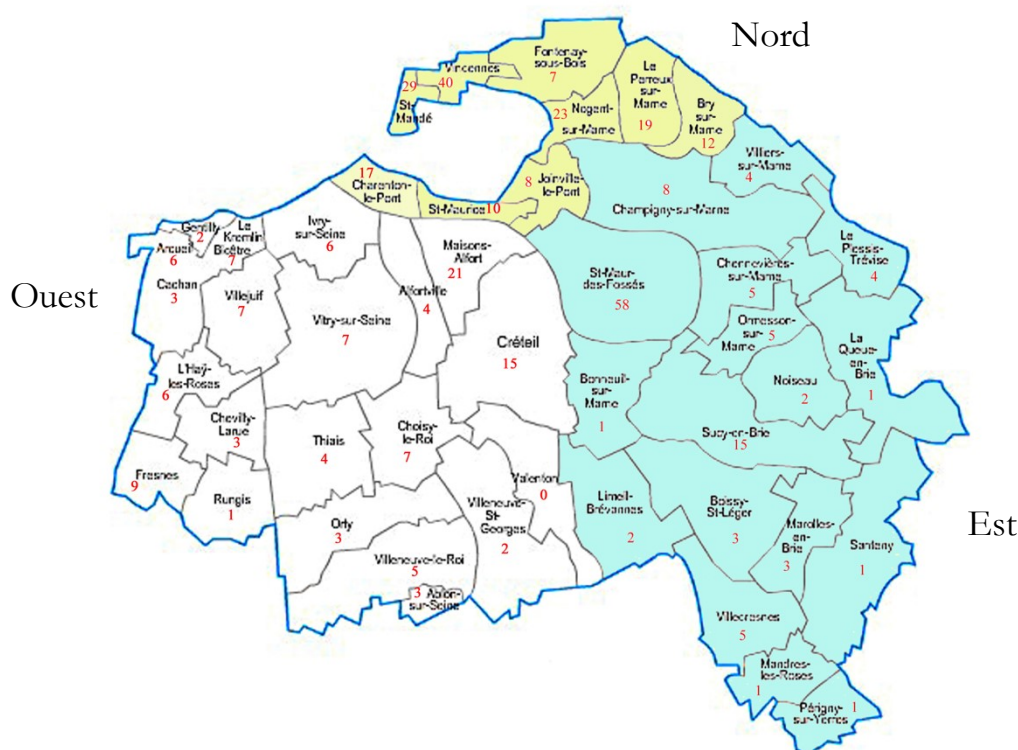
Réunis à la Maison des Associations de Vincennes, le 15 mars 2024, les délégués locaux ont entériné l'organisation des représentations communales de notre Association.

Le département a été divisé en 3 secteurs comptant un nombre équivalent d'adhérents.

2 animateurs sont désignés pour chaque secteur, ils sont le relais entre le Comité et les délégués. Ils assurent la coordination entre les délégués pour toutes les actions entreprises au niveau des communes de leur secteur. En fonction du nombre d'adhérents et des candidatures, une délégation locale peut correspondre à une seule ou un groupement de communes.

Le délégué, au contact des adhérents, des autorités et associations locales, des corps constitués et de la jeunesse, est le lien indispensable entre le "terrain" et le Comité.

Certains postes sont vacants. Nous recherchons des délégués. Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir, nous sommes à votre écoute.



| | | |
|--------------|---|--|
| SECTEUR NORD | NOGENT-SUR-MARNE, BRY-SUR-MARNE, FONTENAY-SOUS-BOIS, LE PERREUX-SUR-MARNE | Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr |
| | JOINVILLE-LE-PONT | François JACQUET 01 48 85 05 02 – 06 83 13 05 18 francois@jacquet.ovh |
| | CHARENTON-LE-PONT, SAINT-MAURICE | Henri BLEUSEZ 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net |
| | VINCENNES | Jean-Michel LE BIDEAU 01 43 74 50 25 - 06 85 22 95 41 jean-michel.le-bideau@wanadoo.fr |
| | SAINT-MANDÉ | Guy MACHIN 06 69 53 95 21 guy.machin@gmail.com |

ANMONM – Section du Val-de-Marne

| | | |
|-------------|--|--|
| SECTEUR EST | CHAMPIGNY-SUR-MARNE, VILLIERS-SUR-MARNE, CHENNEVIERES-SUR-MARNE, ORMESSON-SUR-MARNE, LE PLESSIS-TREVISE, LA QUEUE-EN-BRIE, NOISEAU | Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard94@gmail.com |
| | SAINT-MAUR-DES-FOSSES BONNEUIL-SUR-MARNE <i>Assisté par</i> | Olivier ZANG 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com Alain MERIGOT 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr |
| | SUCY-EN-BRIE, MANDRES-LES-ROSES, MAROLLES-EN-BRIE, PERIGNY, SANTENY, VILLECRESNES, | Christophe HONDEMARCK 06 13 09 82 70 c.hondemarck@free.fr |
| | BOISSY-SAINT-LEGER, LIMEIL-BREVANNES | Moncef JENDOUBI 06 61 92 43 38 moncef.jendoubi@gmail.com |

| | | |
|---------------|--|---|
| SECTEUR OUEST | ARCUEIL, GENTILLY | Gilbert BERNARDET 01 45 46 04 14 |
| | LE KREMLIN-BICETRE | Jean GIOVANNETTI 01 46 58 81 29 cjmgiovannetti@free.fr |
| | CACHAN, VILLEJUIF, L'HAÏ-LES-ROSES, CHEVILLY-LARUE, FRESNES | <i>Poste à pourvoir</i> |
| | IVRY-SUR-SEINE, VITRY-SUR-SEINE | Franck LANORE 06 07 21 87 87 lanasa@wanadoo.fr |
| | ALFORTVILLE | Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com |
| | MAISONS-ALFORT | Jacques SAMSON 06 09 82 91 95 jacques-annie.samson@orange.fr |
| | CRETEIL | <i>Poste à pourvoir</i> |
| | CHOISY-LE-ROI, ABLON-SUR-SEINE VILLENEUVE-LE-ROI | Claude LORIN 06 12 41 49 23 lorin.c@wanadoo.fr |
| | ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, VALENTON | André SEVEZ 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr |



Nos Peines



| | | | | |
|-----------|-----------|---------------------|-----------|------|
| AUBOURG | Jacques | Vitry-sur-Seine | Chevalier | 1930 |
| BEGAT | Hilaire | Champigny-sur-Marne | Chevalier | 1935 |
| MARCHAL | Françoise | Nogent-sur-Marne | Chevalier | 1933 |
| MAROQUENE | Michelle | Vincennes | Chevalier | 1926 |
| MERHET | Bernard | Ivry-sur-Seine | Chevalier | 1938 |
| MURET | Jacques | Vincennes | Chevalier | 1923 |

Le Comité présente à leurs familles l'expression de ses condoléances attristées.

Nouveaux Adhérents à notre Section en

2024

| | | | |
|-------------------|-----------|----------------------|-----------|
| AGRAPART | Michèle | Melun (77) | Chevalier |
| AUSSAVY | Henri | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| CAYRON | Philippe | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| DAVID | Jean-Paul | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| DECUBBER | Stéphane | Le Perreux-sur-Marne | Chevalier |
| DISPOT | Mireille | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| DUCREST | Michelle | Saint-Maur | Chevalier |
| JEZEQUEL | Gwenaël | Cachan | Chevalier |
| THOMAS-MONTESINOS | Katia | Saint-Maur | Chevalier |

Le Comité leur souhaite la bienvenue

Nominations et Promotions

Par décret du 2 juin 2023 - Civil

2023

(Classé par ville)

| | | | |
|---------------|-----------------|----------------------|-----------|
| BROSSIER | Emmanuel | Boissy Saint-Léger | Chevalier |
| BLOCH | Jacqueline | Cachan | Officier |
| JEZEQUEL | Gwenaël | Cachan | Chevalier |
| CHEURF | Achour | Charenton-le-Pont | Officier |
| MELAIN | Catherine | Charenton-le-Pont | Chevalier |
| PONCHON | Grégoire | Créteil | Chevalier |
| BENZIANE | Assia | Fontenay-sous-Bois | Chevalier |
| BIZOUARD | Françoise | Fontenay-sous-Bois | Chevalier |
| DEPAQUIT | Sophie | Fontenay-sous-Bois | Chevalier |
| VASSALLO | Sylvie | Fontenay-sous-Bois | Officier |
| WOLFFER | Barbara | Fontenay-sous-Bois | Chevalier |
| SAVY | Adeline | Gentilly | Chevalier |
| DESSEN TORRES | Véronique | Ivry-sur-Seine | Chevalier |
| ROYER | Christel | Le Perreux-sur-Marne | Chevalier |
| MUSART | Anne | Le Plessis-Trévisé | Chevalier |
| ANDRIEU | Marie-Christine | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| CHAZOTTES | Jean-François | Orly | Chevalier |
| BITOUT | Nassim | Saint-Mandé | Chevalier |
| KNOP | Jean-Michel | Saint-Mandé | Chevalier |
| LEHMANN | Corinne | Saint-Maur | Chevalier |
| BARBIEUX | Agathe | Vincennes | Officier |
| BURCKEL | Jérôme | Vincennes | Chevalier |
| GALICHET | Emmanuelle | Vincennes | Chevalier |
| MARMIN | Christophe | Vitry-Sur Seine | Chevalier |

Par décret du 29 novembre 2023 - Civils

(Classés par ville)

| | | | |
|----------------|-------------|--------------------|-----------|
| GODIN-BEEKMANN | Sophie | Alfortville | Chevalier |
| FÉKIRI | Faouzia | Créteil | Chevalier |
| FRAMERY | Jean-Michel | Créteil | Chevalier |
| LHAYANI | Nathalie | Ivry-sur-Seine | Chevalier |
| LOUBIÈRES | Céline | Ivry-sur-Seine | Chevalier |
| YOUNSI | Karim | Ivry-sur-Seine | Chevalier |
| HASSIN | Jacques | Le Kremlin-Bicêtre | Officier |
| DISPOT | Mireille | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| RICHARD | Nicole | Nogent-sur-Marne | Chevalier |
| SERRANT | Ursula | Nogent-sur-Marne | Chevalier |

Par décret du 29 novembre 2023 - Civils

(Classés par ville)

| | | | |
|----------|---------------|-----------------------|------------|
| CALMES | Gilles | Saint-Mandé | Commandeur |
| HATTAB | Muriel | Saint-Mandé | Chevalier |
| SDIRI | Samah | Saint-Mandé | Chevalier |
| GOETZ | Frédéric | Saint-Maur-des-Fossés | Chevalier |
| LACOCHE | Sarah | Saint-Maur-des-Fossés | Chevalier |
| PONCELET | Thierry | Saint-Maur-des-Fossés | Officier |
| WAUQUIEZ | Marie-Xavière | Saint-Maur-des-Fossés | Chevalier |
| LALIEU | Olivier | Sucy-en-Brie | Officier |
| GUÉMY | Christian | Vitry-sur-Seine | Chevalier |

Ambassadeurs de Mémoire : Cérémonie de remise de diplômes



Le 25 avril dernier, la section du Val de Marne de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, a remis aux élèves du Lycée hôtelier Montaleau de Sucy-en-Brie, les diplômes d'Ambassadeurs de Mémoire pour marquer leur participation à la journée de réflexion sur le devoir de mémoire qui s'est tenue à Vincennes, le 2 décembre dernier.

En présence du proviseur, des professeurs, et de nombreux compagnons, nous avons rappelé à ces lycéens, le rôle important des jeunes dans la transmission des valeurs.

Quand l'aviron féminin rayonne dans le Val-de-Marne

par Henri AUSSAVY

Entretien avec Mme Corinne SIMON, hier athlète sélectionnée aux jeux paralympiques de Londres de 2012 et aujourd'hui sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses et membre de l'ANMONM 94.



CORINNE SIMON

Sous-préfète
de L'Haÿ-les-Roses

HA : Merci d'avoir accepté de répondre aux questions du Lien Bleu et de faire un retour sur votre parcours sportif dans cette période d'actualité et d'allégresse olympiques. Mais avant de revenir sur le chemin qui vous a conduit aux Jeux Paralympiques de Londres, je souhaiterais savoir ce que vous inspire Alice MILLIAT, que La Poste a choisie pour illustrer les 600.000 timbres émis pour ces JO de Paris ? (Alice MILLIAT pratiquait l'aviron qu'elle a découvert en Angleterre).

CS : Ce timbre rend un bel hommage à une femme de caractère qui a dû beaucoup « ramer » pour promouvoir

ses idées. Il faut imaginer dans le contexte de l'après grande guerre, en août 1922, cette pionnière oser défier le baron de Coubertin et le comité olympique français pour initier et organiser les 1^{er} Jeux Olympiques féminins au stade Pershing du bois de Vincennes. Une très grande performance.

Revenons sur l'enchaînement des circonstances qui vous ont conduit d'une sérieuse blessure du pied à l'aviron et aux jeux Paralympiques de Londres ?

J'ai débuté ma carrière comme professeure de sport (EPS) et en décembre 1999,

Alors que j'enseignais en région parisienne, j'ai été

victime d'une blessure suivie d'une paralysie pendant 2 ans et d'un handicap à vie. Plus question de courir et à priori le sport semblait m'être à jamais interdit.

Votre carrière s'en est trouvée réorientée et vous êtes devenue inspectrice de l'Éducation nationale pendant 10 ans. Après cette longue parenthèse, quel a été le facteur déclenchant du « renouveau » ?

Mon avenir sportif va renaître suite à une mutation dans le Lot-et-Garonne. De la fenêtre de mon bureau, je vois des rameurs s'entraînant sur la rivière : ils me faisaient rêver et gamberger. Alors, toujours sportive de cœur et de tête, je comprends rapidement que les rames me tendent les bras ! C'est ainsi qu'en septembre 2010, je me suis inscrite au club d'aviron villeneuvois. Et tout s'est enchaîné très vite après ces années de « diète éprouvante ». En six mois, le titre de championne départementale, puis, en avril 2011, celui de championne de France en bateaux courts ce qui me permet d'intégrer l'équipe nationale. Ensuite une participation aux championnats du monde en Slovénie avec le 4 barré. C'est ainsi que j'ai intégré la sélection française en aviron, avec le 4 barré, aux Jeux Paralympiques de Londres (2012) où l'équipe terminera à la 8^e place.



animés du même idéal : se surpasser, être dans l'excellence, représenter leur pays. Il faudrait dépasser les différences, accepter le handicap et concourir dans la normalité de l'ensemble des épreuves sportives.

Pourriez-vous préciser ce point et auriez-vous un exemple concret à proposer ?



Le 21 juillet, vous allez faire partie des relayeurs de la flamme olympique dans sa traversée du Val de Marne. Que vous inspire cet honneur ?

Tout d'abord je souhaite revenir sur le constat que les jeux paralympiques se « vendent » moins bien alors que les sportifs atteints d'un handicap sont

Bien sûr. Par exemple, la flamme olympique est allumée pour « les grands Jeux » puis éteinte à la fin des compétitions. Et elle devra être rallumée spécifiquement pour les Jeux paralympiques. Je trouve qu'une seule flamme serait déjà le message d'un trait d'union formidable inscrivant nos différences dans les mêmes Jeux.

Avec des modalités particulières, nous avons des entraînements aussi durs que les autres, avec la même volonté de nous surpasser, la même envie de représenter notre pays sur les plus hautes marches du podium. Je rêve d'une inclusion réelle, celle d'une grande famille qui associerait les deux formes de Jeux dans un calendrier commun. Imaginons dans la même journée à Vayres sur Marne, l'épreuve du 4 barré olympique suivie de celle du 4 barré paralympique.

Rencontre avec Thierry SIMON, Président de l'ENCOU de Nogent sur Marne.

C'est sous une pluie battante que je suis monté à bord d'une barque, unique moyen d'accéder à l'île aux Loups, pour aller à la rencontre du Président du club d'aviron l'ENCOU, et parler de deux championnes d'aviron du Val de Marne, candidates à la sélection des JO de Paris, Elodie RAVERA-SCARAMOZZINO et Hélène LEFEBVRE.

HA : Merci Président de me recevoir et de répondre aux questions du Lien Bleu dans cette période d'actualité olympique. Pourriez-vous en quelques mots nous présenter l'ENCOU ?

TS : La Société d'Encouragement du Sport Nautique, plus connue dans la grande famille de l'aviron sous le nom d'ENCOU, a été fondée en 1879, à Nogent sur Marne. Nous sommes un club privé de plus de 230 sociétaires, l'un des 5 clubs d'aviron français les plus connus. Même si le soleil n'est pas au rendez-vous, vous avez pu constater que nous sommes dans un environnement préservé pour accueillir tant les compétiteurs (une centaine) que les adhérents loisirs ainsi que de nombreux scolaires.

Avant de parler des athlètes de votre club, pouvez-vous me préciser les spécificités de cette discipline sportive ?

L'aviron est un sport très exigeant alliant technique, concentration, respect des coachs et des anciens, précautions à l'égard d'un matériel très coûteux. Concernant nos deux athlètes de haut niveau, Elodie RAVERA-SCARAMOZZINO et Hélène LEFEBVRE, elles avaient rendez-vous à Lucerne du 19 au

21 mai dernier après avoir suivi un stage intensif avec l'équipe de France pour disputer les régates olympiques. Hélas, leur 4^{ème} place en finale ne leur a pas permis de se qualifier pour les JO de Paris. Quant à l'actualité olympique, elle est omniprésente chez nous car l'ENCOU fut le club de résidence de Pierre de COUBERTIN dont la photo trône en majesté au milieu de notre mur de célébrités.



Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les résultats sportifs de l'ENCOU ?

Dès sa création jusqu'à aujourd'hui, ce club a toujours porté haut les valeurs du sport, de la performance, et de l'olympisme. En témoignent les fanions et coupes qui débordent de notre salle d'honneur. Ce sont là plus de 100 titres de champion de France, d'Europe et du Monde dont un titre olympique dès 1952 en double masculin (Raymond SALLES et Gaston MERCIER). Mais je me dois de préciser que si la majorité des adhérents sont masculins, depuis 12 ans, 90% des résultats dans les compétitions sportives, championnats de France, d'Europe, du monde et jeux olympiques sont réalisés par les femmes.

Et si on revenait à vos deux championnes ?

Hélène est Chargée d'action aux Ressources humaines au sein de la MAIF. Elle a découvert l'aviron lors d'une initiation scolaire. Passionnée, combative, bosseuse elle s'est rapidement fait remarquer et a débuté la compétition à l'ENCOU avec la « niaque » d'une grande championne. D'un grand charisme naturel, elle a su agréger autour d'elle de nombreuses copines qui sont montées à bord de l'ENCOU et ont très vite performé.



Elodie a été formée au Club Nautique de Nice. Elles se sont rencontrées lors d'une compétition. Ces deux grandes rameuses ont immédiatement « matché ». Elles sont un exemple pour l'ensemble du club et attirent dans leur sillage, par leur rayonnement, les jeunes compétiteurs filles et garçons qui assureront la relève. Hélène et Elodie avaient déjà représenté la France et l'ENCOU en double féminin aux JO de Rio en 2016 et à Tokyo en 2021 où elles ont été finalistes.

En conclusion, j'espère que ce tour sur l'eau donnera l'envie à nos adhérents de venir vous voir pour une initiation, une découverte et pourquoi pas une révélation. Et pour ceux qui hésiteraient à se lancer dans une activité nautique, on ne pouvait pas se quitter sans évoquer les guinguettes des bords de Marne et le petit vin blanc pour un dimanche au bord de l'eau.



Le temps qui reste...

Réflexion proposée par notre toujours jeune compagnon, Marcel VEZINAT, octogénaire actif (officier de l'ONM en 1997 et de la LH en 2008) et occasion d'une belle rencontre pour une libre discussion.

Cet article peut intéresser les Sexa, les Septua, les Octo et les Nonagénaires !!! voire centenaires !!! mais aussi la jeunesse.

Entre vieillir chez soi avec aide médicale à domicile, garde de nuit ou malheureusement en EHPAD si perte d'autonomie, famille d'accueil, résidence senior, quel programme réjouissant !



Mais le vieillissement de la population est bien là. Seul, isolé, en couple et les problèmes à gérer sont bien différents... l'harmonie existe-t-elle réellement chez les vieux couples. Ni évident, ni facile ! Trouver l'apaisement !

Passer son temps avec des gens positifs et joyeux et savoir prendre encore un peu de bonheur... Par ailleurs, il y a de moins en moins d'actifs et quid de l'entraide générationnelle ? La loi sur le grand âge est toujours dans les tiroirs. Bien vieillir ! Mais comment ? Avoir le moral, exercer toujours des activités physiques et intellectuelles, ne jamais s'arrêter (si l'on peut) et ces questionnements intimes qui nous traversent en même temps qu'ils traversent la société : ceux liés à la fin de vie, mais peut-on avoir le choix ? Protéger les personnes vulnérables et attention aux abus de faiblesse... Avoir un mandat de protection future, via notaire. Exprimer ses dernières volontés que doit respecter le corps médical, directives anticipées ce que permet la loi.

Toutes ces problématiques d'adaptation de la société au vieillissement sont au cœur du débat public et parmi les préoccupations du

gouvernement (l'allocation personnalisée d'autonomie : APA, statut de l'aidant, etc.)

A quel âge devient-on senior ? 69 ans et de plus en plus tard !

Profiter de la vie avant qu'il ne soit trop tard !!!

Trois stratégies pour bien vieillir en ayant le moral et sans l'usure du corps :

- Recherche d'activité et de plaisir
- Recherche de partage et de transmission
- Recherche de sérénité et de calme

Tout en s'inscrivant dans la vie sociale

Et vieillir, c'est aussi vivre ! en attendant de serrer la main d'un ou d'une ressuscité(e).

L'AMAC : une solution pour rester jeune !

Pour en savoir plus sur l'application du concept de stratégie pour bien vieillir « en ayant le moral et sans l'usure du corps ! » évoqué par ce texte, je suis allé à la rencontre de son auteur pour essayer de voir comment notre cher Compagnon réalise au quotidien sa « Recherche d'activité et de plaisir » et sa « Recherche de partage et de transmission ».

C'est ainsi qu'il m'a invité à nous retrouver à l'AMAC. Au téléphone, j'avais compris HAMAC et je pensais retrouver ce compagnon au repos, à discuter un verre à la main, dans un simple club de retraités parmi tant d'autres, pour des retrouvailles banales dans la nostalgie du passé. J'étais très loin du compte.

L'AMAC (Amicale des anciens dirigeants d'organisations professionnelles et chefs d'entreprises) est un club dynamique et efficace d'information et de réflexion, organisé autour de 2 temps forts : des déjeuners mensuels à thème sur des sujets d'actualité, de culture générale, de vie pratique... et 2 à 3 fois par an, des visites d'entreprises ou d'organismes divers. Quelques exemples, parmi la multiplicité et la richesse des sujets proposés : la cybercriminalité, la souveraineté alimentaire, droit social, du travail et des affaires, la psychanalyse existentielle, une histoire de la guillotine et de ses bourreaux, la gestion du fait religieux en entreprises, la guerre en Ukraine, etc.

Me concernant, il m'a fallu montrer « patte blanche » pour approcher ce cercle. Ma participation, une sorte « d'examen d'intronisation », a porté sur les relations diplomatiques franco-marocaines. Les participants m'ont accordé la mention « reçu à l'unanimité ».



Marcel VEZINAT, président-fondateur de l'AMAC, créée en 2001, nous prouve ainsi que

si la valeur n'attend pas le nombre des années, le dynamisme peut continuer de renforcer toutes celles qui sont passées et les enrichir dans une belle continuité d'expérience et de réflexions au cœur de l'actualité.

Souvenir et Mémoire

Quant à la question, avant de nous quitter, d'un souvenir particulier et marquant, notre Compagnon a choisi d'évoquer, avec émotion, ses rencontres et sa proximité avec le Général Léon CUFFAUT, Président fondateur de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (juillet 1972 à février 1993) qui avait reçu le drapeau de l'ANMONM des mains du Général de BOISSIEU.



Marcel VEZINAT est un admirateur de ce pilote de chasse, as de la seconde guerre mondiale (novembre 1939 à octobre 1944) aux 13 victoires homologuées qui fut nommé, en 1947, à la demande du Général de Gaulle, commandant du groupe de chasse "Normandie-Niémen". Rappel : cette formation aérienne a été engagée aux côtés des Soviétiques de septembre 1942 à 1945, de l'offensive de Biélorussie à la bataille de Niémen.

Né le 20 janvier 1911 à Charenton et décédé le 18 septembre 2002, le Général CUFFAUT a une allée qui porte son nom face à l'Hôtel de Ville de Champigny, une marque importante de reconnaissance et de mémoire.



ANM
ONM

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Nos valeurs, des actions